



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 12 janvier 2010

Agenda

Lundi 18 janvier

-15h : **Philippe LABURTHE-TOLRA**, anthropologue : « *La démocratie sous le regard d'un anthropologue* ».

Lundi 25 janvier

-15h : **Michel FERRIER**, ancien président du Comité national d'évaluation de la Recherche (CNER) : « *Défense et démocratie* ».

Lundi 1^{er} février

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **John REGISTER**, correspondant de l'académie : « *Coutume et constitution en démocratie* ».

Lundi 8 février

14h : réunion de la section générale, salle 4.

-15h : **Bertrand COLLOMB**, membre de l'académie : « *La démocratie dans l'entreprise* ».

Lundi 15 février

-15h : **Raphaël HADAS-LEBEL**, président du Conseil d'Orientation des Retraités : « *Démocratie et représentation de la société civile* ».

-Comité secret.

Lundi 22 février

-15h : **Philippe SELLIER**, professeur émérite de Lettres de l'université Paris I-Sorbonne : « *Qu'est-ce qu'une secte et ses définitions méthodiques ?* ».

Lundi 8 mars

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Simone GOYARD-FABRE**, professeur émérite de l'université Rennes-I : « *Les trois pouvoirs en démocratie de Montesquieu à notre temps* ».

Séance du lundi 11 janvier

En l'absence du président **Casanova**, c'est son prédécesseur, **François Terré**, qui, conformément au règlement de l'Académie, a fait approuver le procès verbal de la séance du 14 décembre 2009 et a appelé au fauteuil de président de l'Académie pour l'année 2010 son confrère **Jean Mesnard**. À son tour, celui-ci a appelé à la vice-présidence son confrère **Jean Baechler**, élu à cette fonction le 14 décembre 2009.

Le nouveau président a tout d'abord indiqué qu'il souhaitait que la compagnie continue à manifester sa « fidélité à l'esprit académique ». Définissant l'Académie à la fois comme « un espace de vie et un espace de réflexion », il a fait part de sa volonté d'y instaurer – ou d'y perpétuer – un dialogue entre le réel et l'idéal.

Il a illustré immédiatement son propos en présentant le sujet principal qu'il entend voir traiter au cours de l'année qui commence : la démocratie. Même si les contraintes d'agenda ne permettent pas toujours de se faire succéder les communications dans l'ordre logique prévu, il a précisé qu'il avait prévu d'aborder le sujet de la démocratie dans trois rubriques ainsi intitulées :

- 1°) Démocratie et société ;
- 2°) La gouvernance démocratique ;
- 3°) Démocratie et civilisation.

Après avoir annoncé que des séances consacrées à des sujets d'actualité (les sectes, le logement social, etc.) émailleraient la suite des conférences de l'année académique, le président **Jean Mesnard** a passé la parole à son confrère **Jean Baechler**, qui a présenté une communication intitulée « *Les origines de la démocratie* ».

L'orateur a d'abord dit que, par « origines », il entendait « la réunion des conditions de possibilité de développement » et non pas « genèse » ou « naissance ». Il a ensuite présenté le fruit de ses réflexions dans trois chapitres respectivement intitulés « Qu'est-ce que la démocratie ? », « La place de la démocratie dans l'histoire universelle » et « L'exception européenne ».

Jean Baechler a ensuite répondu aux questions que lui ont posées ses confrères **Alain Plantey**, **François Terré**, **Bernard Bourgeois**, **Emmanuel le Roy Ladurie**, **Alain Besançon**, **Georges-Henri Soutou**, **Bertrand Saint-Sernin**, **Mireille Delmas-Marty** et **Jean Mesnard**.



Honneurs et distinctions

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2009,

Maurice Allais, membre de l'Académie (section Économie politique, statistique et finances) est élevé à la dignité de grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur ;

Évelyne Sullerot, correspondante de l'Académie (section Morale et sociologie) est élevée à la dignité de grand officier.



Dans la presse et sur les ondes

- **Chantal Delsol** : « la loi du désir », à propos du livre de Benoît Bayle *À la poursuite de l'enfant parfait* (Robert Laffont, 324 p.), dans *Valeurs Actuelles* du jeudi 17 décembre 2009. « *La technique médicale procréatique qui-peut-tout n'a rien de magique. Elle est fascinante, sophistiquée, foudroyante d'intelligence et de précision. Pourtant, maîtresse des limites qu'elle recule indéfiniment, elle avance en posant ses conditions. La loi du désir a un prix. Parle-t-on assez de ce prix ? N'avons-nous pas plutôt tendance à en refouler la réalité, enthousiastes que nous sommes devant cette gigantesque et neuve liberté ? – Le prix à payer, c'est une nouvelle psychologie de l'enfant issu du seul désir de ses parents . Enfant porté aux nues, dont on attend tout, parce qu'aucune part de hasard ne le précède : terriblement exposé, donc, à la déception des parents, car pourquoi serait-il, plus que d'autres, exactement tel qu'on l'a programmé ? – Mais surtout, la société procréatique est celle de la surproduction, de la sélection et de la surconsommation embryonnaire. Pour procréer selon le désir, il faut beaucoup trier et beaucoup supprimer.* »

- À propos du **Dictionnaire amoureux du cinéma** de **Jean Tulard**, dans *Valeurs Actuelles* du jeudi 24 décembre : « *Avec Jean Tulard, quel que soit le lieu de la rencontre, une salle de restaurant, le Balzar, par exemple, proche de la Sorbonne, où notre historien a ses habitudes, un amphithéâtre universitaire ou même l'Institut, l'ennui n'est jamais à craindre. Si l'expression "gai savoir" doit s'appliquer à un universitaire, espèce souvent plus soporifique que spirituelle, c'est bien à lui. L'homme, curieux de tout (parmi ses violons d'Ingres figurent, outre le cinéma, le roman policier et le sport), aussi savant que disert et pétri d'humour, sait conter comme feu Sacha Guitry. Mais Guitry validé et estampillé par l'Université. Aussi, quand il vous invite à une projection privée dans sa cinémathèque idéale, le bonheur est assuré d'être au rendez-vous. Qu'est-ce donc que son Dictionnaire amoureux du cinéma sinon une longue séance de projection dans sa cinémathèque idéale, assortie d'un commentaire pertinent et, parfois, surprenant ? Composée de souvenirs, cette cinémathèque personnelle assume son côté nostalgique et quel que peu suranné, comme une salle de cinéma d'autre fois, le Rex par exemple, où le projectionniste ressemblerait à Philippe Noiret dans *Cinéma Paradiso*, et les ouvreuses aux blondes accortes qui béaient aux commentaires gouailleurs d'Eddy Mitchell dans l'émission *la Dernière Séance*. On aura compris que ce gros livre est d'abord l'hommage d'un cinéphile enragé au cinéma de jadis plus qu'au cinéma contemporain, et un pèlerinage sur les traces d'une époque où le septième art se voulait un divertissement et non un sujet d'austères études universitaires.* »

- **Thierry de Montbrial** a été interviewé le mardi 22 décembre sur *BFM Radio* par Hedwige Chevrillon dans le "12/15". Il a commenté le programme Santé de Barack Obama ainsi que le Sommet de Copenhague et le rôle qu'y a tenu le président américain.

- **Yvon Gattaz** a été interviewé le jeudi 24 décembre sur *BFM Radio* par Nicolas Doze dans le cadre de l'émission « Les Experts » sur « *les problèmes économiques et sociaux de la France en cette fin d'année* ».

- **Raymond Boudon** : entretien dans *Le Figaro* du mardi 5 janvier : « *Les vertus du libéralisme sont suffisamment fortes pour qu'il puisse résister au procès qu'on lui intente. La crise a nécessité l'intervention de l'Etat dans le secteur bancaire, mais les nécessités de la conjoncture ne remettent nullement ses principes en question. L'ultralibéralisme que l'on évoque à tout propos n'a jamais existé : on ne connaît pas de sociétés sans règles. Le libéralisme ne garantit pas l'absence de crise, mais les diverses formules dirigistes qu'on lui oppose n'excluent pas les erreurs économiques des dirigeants, créent des rentes de situation à leur profit, encouragent la corruption et briment la liberté du citoyen.* - Est-ce toujours selon vous le meilleur système ? - *Oui. Les facettes économique, morale et politique du libéralisme ont un dénominateur commun : le respect des libertés, notamment d'opinion, d'expression et d'initiative du citoyen. Les deux piliers du libéralisme politique sont la liberté de la presse et la séparation des trois pouvoirs chers à Montesquieu, ainsi que des pouvoirs administratif, syndical, économique et médiatique* ».

À noter

- **François Terré** a été désigné comme président de la commission de terminologie et de néologie en matière juridique.

- **Yvon Gattaz** a donné une conférence à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), le mercredi 16 décembre, sur le thème « *Comment les PME peuvent-elles devenir des ETI ?* ».

- **Alain Plantey** a, au nom de l'Académie, prononcé un discours à l'occasion de la commémoration du 175^e anniversaire de la naissance de l'éminent scientifique, historien et codificateur croate Baltazar Bogi_i_, qui s'est tenue à Paris le 18 décembre 2009.